

BILAN 2

La biodiversité peut être définie à trois niveaux d’organisation du monde vivant :

- La **BIODIVERSITÉ DES ÉCOSYSTÈMES** ou **ÉCOSYSTÉMIQUE** correspondant à la diversité des milieux de vie observables sur Terre, incluant les espèces qui habitent.
- La **BIODIVERSITÉ DES ESPÈCES** ou **SPÉCIFIQUE** correspondant à l’ensemble des espèces vivantes dans un milieu donné.
- La **BIODIVERSITÉ DES INDIVIDUS** ou **GÉNÉTIQUE** ou **INTRASPÉCIFIQUE** liée à l’existence d’allèles provoquant des différences entre les individus d’une même espèce ou d’une population de cette espèce.

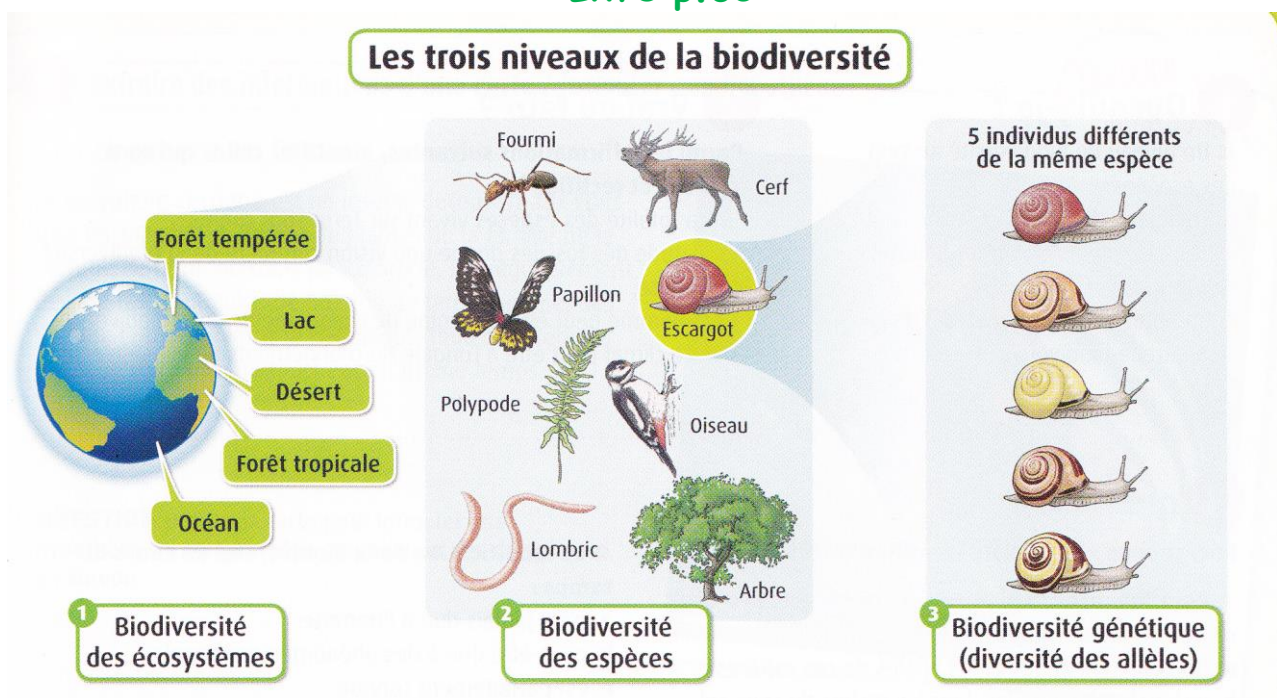
L’état actuel de la biodiversité correspond à un instant de l’histoire du monde vivant : les espèces actuelles représentent une infime partie du total des espèces (environ 1%) ayant existé depuis le début de la vie.

BIODIVERSITÉ : ensemble des êtres vivants ainsi que des relations et interactions qui existent entre eux.

ÉCOSYSTÈME : ensemble de la **biocénose** (êtres vivants), du **biotope** (milieu) et des relations entre les deux.

ESPÈCE : ensemble des êtres vivants pouvant se reproduire entre eux et avoir une descendance fertile.

* Livre p.60



@Belin2010